

COMMUNIQUE
18 février 2009

Les miettes pour les salariés, le gâteau pour le patronat !
Nicolas Sarkozy ne répond pas aux urgences sociales .

Le « sommet social » aura accouché d'une souris. La réunion de ce jour était censée répondre aux revendications exprimées le 29 janvier par les grèves et manifestations. Présenté comme un grand moment de négociation sociale, ce sommet s'est réduit à des annonces du Président de la République, sans que la situation dans les départements d'outre-mer et les conflits en cours dans la santé et les universités ne soient traités. Cette opération de communication sera prolongée par une intervention, une de plus, à la télévision !

Rappelons que contrairement à ce qu'il a affirmé, le Président de la République n'a pas reçu tous les syndicats : Solidaires, tout comme l'UNSA et la FSU, pourtant signataires de la plate-forme revendicative commune, ont été délibérément exclus de ce sommet

Les annonces faites montrent que le gouvernement n'est pas prêt à changer de logique économique et sociale. Ainsi les 14 milliards d'euros du paquet fiscal, qui profitent essentiellement aux plus riches, ne sont pas remis en cause. Le gouvernement s'entête à vouloir favoriser les heures supplémentaires alors même que le chômage se développe. Il refuse de revenir sur les suppressions d'emplois dans la Fonction publique. L'indemnisation du chômage partiel, qui passerait à 75% du salaire brut, reste très insuffisante : la grande majorité des salariés concernés continueront à perdre 200 à 300 euros par mois sur des salaires au Smic ou juste au dessus !

Le non-paiement de deux tiers provisionnels pour les contribuables imposables dans la première tranche de l'impôt sur le revenu, laisse de côté les 17 millions de foyers fiscaux qui n'y sont pas assujettis. Cela correspondrait en moyenne à une prime exceptionnelle de 200 euros. Le coût budgétaire serait au maximum de 800 millions d'euros, somme à mettre en rapport avec les huit milliards de cadeau au patronat avec la suppression partielle de la taxe professionnelle. Fondamentalement donc, aucune réponse n'est donnée à la question centrale du pouvoir d'achat des salariés, chômeurs et retraités.

Les autres mesures annoncées comme le versement de primes exceptionnelles (500 euros pour certains chômeurs, 150 euros pour les familles les plus modestes, chèques emplois-services pour d'autres et certaines personnes âgées...) ne répondent pas plus à la nécessité de relancer l'économie en priorisant la demande.

Nicolas Sarkozy a aussi multiplié les annonces de concertation sociale sur différents sujets dans les mois à venir : il veut noyer le poisson et gagner du temps face à la colère et au sentiment d'injustice qui se développent dans tout le pays !

Le gouvernement décuple les cadeaux aux entreprises sans la moindre contrepartie pour les salariés, comme le montrent les aides aux entreprises automobiles qui ont annoncé des milliers de suppressions d'emplois ou les aides aux banques qui, malgré la manne de milliards déversée sur elles, n'ont pas changé de comportement. L'annonce d'une baisse de huit milliards d'euros de la taxe professionnelle confirme que le gouvernement et le Président de la République ne sont pas avares de mesures favorables pour le patronat. Par contre, ce sont des miettes qui sont réservées aux salariés, aux chômeurs, aux précaires et retraités : 2,6 milliards d'euros pour solde de tout compte, soit sept fois moins que le montant du paquet fiscal et sans commune mesure avec ce qui a été accordé aux banques (360 milliards d'euros).

Alors qu'en 2008, les entreprises du CAC 40 ont versé plus de 54 milliards d'euros à leurs actionnaires, la question du partage de la richesse produite n'a obtenu aucune réponse : gouvernement et patronat refusent toujours toute augmentation du SMIC, des salaires, des retraites et des minima sociaux.

Devant le refus d'entendre les exigences sociales portées par les salariés, une nouvelle étape de la mobilisation est nécessaire. Les actions et les résistances en cours dans certains secteurs et départements doivent s'amplifier. La journée du 19 mars, appelée par toutes les organisations syndicales, doit se concrétiser par une grève générale interprofessionnelle et des manifestations dans tout le pays.

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org

www.solidaires.org